



APPEL AFROFÉMINISTE À CONTRIBUTIONS
BUREAU RÉGIONAL AFRIQUE DU RFLD · ACCRA, GHANA

Guide pour les contributrices et contributeurs

Société civile afroféministe et mise en œuvre des droits humains en Afrique

Date limite : 25 juin 2026 · Annonce des contributions retenues : 25 juillet 2026

Chaque contribution sélectionnée reçoit 500 USD — versée à la publication

1. Finalité éditoriale

À travers cet Appel à contributions afroféministe, le RFLD engage une communauté élargie de militantes féministes, d'universitaires, de praticien·nes, de journalistes et d'acteur·rices politiques travaillant sur tout le continent. Le numéro thématique sera diffusé aux 670 organisations membres du RFLD, aux mécanismes de l'Union africaine avec lesquels le RFLD coopère, aux partenaires institutionnels du RFLD et au réseau élargi de la société civile africaine. Les contributions sont attendues comme combinant rigueur analytique et accessibilité, et centrant les perspectives des femmes, des filles, des personnes de genre divers et des groupes marginalisés conformément à la ligne éditoriale afroféministe du RFLD.

2. Rétribution

Chaque contribution sélectionnée reçoit une rétribution forfaitaire de **500 USD**, versée à la publication. Le RFLD prend en charge les frais de transfert et utilise le canal le plus pratique pour l'autrice ou l'auteur (virement bancaire, mobile money, ou plateforme de paiement international).

Cette rétribution reflète l'engagement éditorial du RFLD à compenser le travail intellectuel et militant, particulièrement celui produit par les féministes africaines, à qui l'on demande trop souvent d'écrire, de parler et de voyager sans reconnaissance financière.



3. Calendrier

Date limite de soumission : 25 juin 2026, 23h59 GMT.

Annnonce des contributions retenues : 25 juillet 2026.

Les autrices et auteurs recevront un accusé de réception dans les cinq jours ouvrables suivant la soumission. Les contributrices et contributeurs sélectionné·es seront contacté·es le 25 juillet 2026 pour entrer dans la phase de relecture, avec une publication prévue dans les semaines suivant l'annonce.

4. Longueur et format de l'article

Les articles font 2 000 mots maximum. Le décompte inclut le corps du texte mais exclut le titre, la biographie de l'autrice ou de l'auteur, les références, les résumés et les légendes d'images. Les articles sont acceptés en anglais, français et portugais. Les résumés bilingues ou trilingues (incluant un résumé en langue africaine) sont particulièrement bienvenus.

Éléments requis :

- Titre — clair, spécifique et accessible à un lectorat non spécialisé ;
- Biographie (50–80 mots) — affiliation, pays de travail, email de contact, et une phrase sur votre filiation afroféministe si vous le souhaitez ;
- Résumé (100–150 mots) — synthèse de l'argument et des conclusions principales ;
- Résumé optionnel dans une langue africaine de votre choix (100–150 mots) ;
- Corps de l'article (jusqu'à 2 000 mots) ;
- Liste de références dans un style reconnu (APA, Chicago Author-Date ou notes de bas de page) ;
- Une image de couverture pleine largeur avec mention de licence et d'attribution, et images optionnelles intérieures.

5. Types de contribution

Les contributions peuvent prendre l'une des formes suivantes, à condition que la longueur totale reste sous le plafond de 2 000 mots :



Analyses (afroféministes)

Pièces thématiques ciblées qui examinent une question des droits humains depuis un point de vue analytique afroféministe — théorique, comparatif ou centré sur un pays. Les analyses développent un argument cohérent et distinguent clairement les faits de l'interprétation. Longueur recommandée : 800–1 500 mots.

Essais (afroféministes)

Pièces réflexives ou argumentatives plus longues, jusqu'à 2 000 mots, incluant un résumé clair de l'objet, des principales conclusions et arguments. Les essais doivent contenir un appareil critique académique correct. Nous accueillons particulièrement les essais qui s'appuient sur la pensée féministe africaine, y compris la théorie afroféministe francophone et lusophone.

Récits et témoignages

Récits personnels liés à l'organisation féministe, à la défense des droits humains, à la survie ou à la construction de mouvements en Afrique. Vous pouvez vous concentrer sur votre propre expérience, ou recueillir et raconter l'histoire d'une autre personne avec son consentement explicite. Longueur recommandée : 600–1 200 mots.

Entretiens

Conversations avec des organisatrices féministes, des défenseuses, des leaders queer et trans africaines, des autorités traditionnelles et religieuses engagées dans le travail féministe, des élu·es, des plaidoyer·euses, des dirigeantes d'ONG, des journalistes, des artistes et des organisateur·rices de jeunes. Les entretiens peuvent être conduits par email, téléphone, visioconférence ou en personne ; en cas d'enregistrement, obtenir un consentement explicite et transcrire fidèlement. Inclure une brève introduction de la personne interviewée, au moins cinq questions de fond et des réponses verbatim.

Actualités et notes de terrain

Comptes rendus d'événements, de décisions, de sessions de la CADHP, de jugements, d'initiatives communautaires ou de développements affectant la société civile féministe en Afrique. Les actualités ne contiennent pas de commentaire personnel. Longueur recommandée



: 300–500 mots. Particulièrement utile pour les situations à évolution rapide — transitions, élections, procès, conflits.

Essais visuels

Essais photographiques ou réflexions illustrées accompagnés de 600–1 000 mots de texte. Les photographies doivent être originales ou correctement licenciées. Les essais visuels doivent mettre en avant la dignité et l'agentivité des sujets, jamais leur souffrance comme spectacle.

6. Lectorat et style

Le lectorat du RFLD inclut les militantes féministes, les juristes, les plaidoyer-euses, les journalistes, les étudiant-es, les chercheur-es, les enseignant-es, les professeur-es d'université, les parents, les décideur-euses, les institutions de l'UA, les organes sous-régionaux, les institutions nationales des droits humains, les acteur-rices féministes confessionnel·les et le grand public. Lorsque vous écrivez votre contribution, ayez en tête un segment précis de lectorat — une jeune organisatrice queer à Lagos, une défenseure sahélienne en transition, une universitaire francophone préparant un rapport alternatif CEDEF, une organisatrice de marché à Cotonou ou Accra — et structurez votre article en conséquence.

L'un des objectifs éditoriaux du RFLD est de promouvoir l'analyse afroféministe et l'imagination politique sur tout le continent africain. Les articles doivent être facilement partageables sur les réseaux sociaux et citables par les médias, les organisations et les décideur-euses politiques. Préférez des paragraphes courts, des phrases sujets claires, des exemples concrets puisés dans des contextes africains, et une générosité analytique envers le lectorat.

7. Politique de citation afroféministe

Le RFLD applique une politique de citation afroféministe. Les contributrices et contributeurs sont fortement encouragés à :

- Mettre au premier plan la pensée féministe africaine — y compris mais sans s'y limiter Awa Thiam, Oyèrónké Oyěwùmí, Sylvia Tamale, Patricia McFadden, Amina Mama, Rama Salla Dieng, Hawa Ba, Marie-Angélique Savané, Léonora Miano, Pumla Dineo Gqola, Charmaine Pereira, et les universitaires et militantes féministes africaines émergentes ;



- Citer la pensée africaine francophone, lusophone et arabophone lorsque c'est pertinent — pas seulement les sources anglophones ou du Nord ;
- Reconnaître les détentrices et détenteurs de savoirs communautaires — accoucheuses traditionnelles, marchandes, leaders religieuses, guérisseuses et aîné·es — aux côtés des sources académiques formelles ;
- Éviter les schémas de citation qui effacent systématiquement les voix féministes africaines au profit de la seule théorie occidentale ;
- Attribuer les histoires orales, les entretiens et le matériel ethnographique avec le consentement explicite de la source.

Toute information puisée dans des sources externes doit être attribuée. Lorsque c'est possible, fournir un lien hypertexte direct vers la source originale. Lorsque la source est un document de l'ONU, de l'UA ou d'un organe sous-régional, inclure la référence du document et l'année d'adoption.

8. Langues et justice linguistique

Les articles sont acceptés en anglais, français et portugais. La ligne éditoriale du RFLD met au premier plan la justice linguistique : les voix afroféministes francophones, lusophones et arabophones sont historiquement sous-représentées dans les publications continentales sur les droits humains. Cet Appel cherche délibérément à corriger ce déséquilibre.

Les autrices et auteurs sont invité·es à inclure un court résumé dans au moins une langue africaine de leur choix — wolof, peul (pular/fulfulde), bambara, mandinka, haoussa, joola, éwé, kabiye, twi, lingala, swahili, yoruba, igbo, kinyarwanda, kirundi, amharique, tigrinya, somali, isiZulu, isiXhosa, shona, chichewa, setswana, arabe, créoles à base portugaise, et autres. Pour les articles retenus, le RFLD peut soutenir les frais de traduction lorsque l'autrice ou l'auteur souhaite publier une version bilingue ou trilingue.

9. Multimédia

Images

Chaque article doit inclure au moins une image de couverture pleine largeur pertinente, idéalement d'au moins 1 200 pixels de largeur. Des images supplémentaires intérieures



peuvent être incluses lorsque c'est pertinent. Les autrices et auteurs doivent détenir les permissions nécessaires pour chaque image soumise. L'autrice ou le licencié doit être correctement attribué·e.

Sources utiles :

- <https://www.flickr.com/search/advanced/> (cocher la case Creative Commons en bas de page) ;
- <https://commons.wikimedia.org> ;
- Sites de banques d'images gratuites qui incluent la photographie africaine (Unsplash, Pexels, Pixabay, Nappy.co, Iwaria, AfriPics) ;
- Photographies commandées à des photographes africain·es (préféré) — avec paiement, consentement signé et licence claire.

Les photographies qui mettent visuellement en avant les femmes africaines, les personnes de genre divers, les défenseuses, les organisatrices et les institutions sont fortement privilégiées. Les photographies qui cadrent les personnes africaines comme objets de souffrance, de voyeurisme ou de pitié seront retournées pour remplacement.

Autres médias

Le cas échéant, des contenus multimédias additionnels peuvent être intégrés : vidéos YouTube, publications publiques de X ou Bluesky, conférences TEDx, cartes publiques, infographies, épisodes de podcast de la série RFLD Podcasts, ou visualisations de données interactives issues des plateformes de données ouvertes du RFLD.

10. Sauvegarde et éthique éditoriale

Le RFLD applique un cadre éthique éditorial afroféministe strict ancré dans les principes du Do-No-Harm et du care. Lorsque vous écrivez sur des survivantes de violences, de déplacements ou de préjudices, les autrices et auteurs doivent respecter le consentement éclairé, anonymiser les détails identifiants lorsque c'est approprié, et éviter les récits re-traumatisants. Lorsque vous écrivez sur des personnes identifiables — particulièrement des défenseuses des droits humains, des organisateur·rices queer et trans africain·es, des travailleur·ses du sexe et des personnes en situation juridique précaire — les contributrices et contributeurs doivent évaluer les



implications sécuritaires de la publication et consulter l'équipe éditoriale du RFLD en cas de doute.

Le RFLD se réserve le droit de caviarder des passages pouvant mettre des personnes en danger, et de demander une documentation de consentement supplémentaire avant la publication. Le RFLD applique également une approche d'édition féministe sensible au traumatisme : lorsque des récits de survivantes sont soumis, nos éditeur·rices engagent un dialogue avec l'autrice ou l'auteur plutôt que d'imposer des modifications. Les préoccupations relatives à la sauvegarde peuvent être soulevées de manière confidentielle via integrity@rflgd.org.

11. Processus de relecture et de publication

- Les soumissions sont accusées de réception dans les cinq jours ouvrables.
- Le filtrage éditorial initial évalue la pertinence, l'originalité et l'adhésion à ce guide afroféministe.
- Les articles passant le filtrage initial entrent en relecture par les pair·es féministes, avec au moins un·e relecteur·rice interne du RFLD et, si pertinent, un·e relecteur·rice externe féministe africain·e.
- Les contributions retenues sont annoncées le 25 juillet 2026.
- Les articles acceptés sont édités ; les autrices et auteurs relisent la version éditée avant publication.
- Les articles finaux sont publiés sur les plateformes éditoriales du RFLD et diffusés à travers le réseau. Les autrices et auteurs sont crédité·es visiblement, conservent les droits d'auteur·e et reçoivent la rétribution de 500 USD à la publication.

12. Liste de vérification avant soumission

Avant de soumettre, merci de vous assurer d'avoir inclus :

- Le corps de l'article (2 000 mots maximum), écrit en suivant ce guide afroféministe ;
- Titre, biographie (50–80 mots), résumé (100–150 mots) et résumé optionnel en langue africaine ;
- Une liste de références complète, mettant au premier plan la pensée féministe africaine ;
- Au moins une image de couverture pertinente (≥ 1 200 px de large) avec mention de licence et d'attribution ;



- Une liste de trois à cinq catégories ou tags suggérés ;
- Toutes les notes de sauvegarde nécessaires pour l'équipe éditoriale ;
- Votre canal de paiement préféré pour la rétribution (virement bancaire, mobile money ou plateforme internationale).

13. Date limite et adresses de soumission

Date limite de soumission : 25 juin 2026, 23h59 GMT.

Annnonce des contributions retenues : 25 juillet 2026.

Les contributions doivent être adressées à :

- M. Justice Yao Alor — justice.yaoalor@rflgd.org
- Avec copie à Mme Abigail Olaleye, Chargée de communication, Bureau régional Afrique du RFLD (Ghana) — oluwatoyin.olaleye@rflgd.org

Bienvenue dans la communauté éditoriale afroféministe du RFLD.

Sororité sans frontières. · rflgd.org · Observateur CADHP N°553 · NGOsource 501(c)(3) Equivalent